

Une nouvelle aide financière du CNL pour les bibliothèques | Livres Hebdo



Par Véronique Heurtematte, le 02.12.2019 à 17h24 (mis à jour le 02.12.2019 à 18h00)

POLITIQUE PUBLIQUE

Une nouvelle aide financière du CNL pour les bibliothèques



L'espace Jeunesse de la médiathèque Simone-Veil, à Valenciennes. - Photo THOMAS DOUVRY/VILLE DE VALENCIENNES

Présentée lundi 2 décembre au salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, cette nouvelle subvention du Centre national du livre aidera les initiatives des bibliothèques pour développer l'accès des enfants et des jeunes au livre et à la lecture dans des lieux qu'ils fréquentent hors du temps scolaires, tels que les centres de loisirs.

Stéphanie Messonnier, adjointe au chef du département de la diffusion du Centre national du livre (CNL) a présenté, lundi 2 décembre, au salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, le nouveau dispositif de subvention en direction des bibliothèques.

Cette nouvelle aide soutiendra les initiatives des bibliothèques pour sensibiliser le jeune public au livre et à la lecture dans les lieux fréquentés par les jeunes hors temps scolaire.

La représentante du CNL a détaillé les modalités du dispositif, mis en place à la demande du ministère de la Culture dans le cadre de son Plan Bibliothèques devant une salle comble et très attentive.

Quelques critères

A la différence des projets en direction des publics empêchés – souffrant d'un handicap, hospitalisés ou sous main de justice -, que soutient le CNL depuis 2015 et qui peuvent être présentés par des associations, les projets pour le public jeune devront être portés spécifiquement par des bibliothèques ou réseaux de bibliothèques territoriaux. Ils devront également avoir une dimension multipartenariale.

Le public visé est large, de 3 à 18 ans. La création de coins lecture dans les centres de loisirs est l'exemple type des initiatives qui pourront être soutenues. La subvention pourra servir à la création de collections de livres, à l'achat de mobilier, à la mise en place d'actions de médiation, ou encore à la formation des partenaires non bibliothécaires du projet, tels que les animateurs de centres de loisirs.

"Les bibliothèques mènent leurs actions avec souvent peu de moyens, cette aide financière supplémentaire est une très bonne nouvelle", a confié à *Livres Hebdo* une responsable d'établissement.

En chiffres

L'aide du CNL pour le jeune public bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de 300000 euros qui vient s'ajouter à celle attribuée depuis 2015 aux projets en direction des publics empêchés, qui s'élevait en 2019 à près de 500000 euros.

Elle pourra représenter entre 30 et 70 % du coût total du projet, qui devra s'élever au minimum à 5000 euros, soit entre 1500 et 30 000 euros de subvention.

"Nous sommes très contents de cette nouvelle aide qui vient compléter les dispositifs existants, l'opération Des livres à soi menée avec le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, Premières pages et Rendez-vous en bibliothèque", s'est réjoui Thierry Claerr, chef du bureau de la lecture publique au Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture.

Les établissements intéressés peuvent déposer leur dossier jusqu'au 26 mars 2020 pour la commission du mois de mai, et jusqu'au 18 juin 2020 pour la commission de septembre.